

Territoire du
RUANDA - URUNDI
GebiedK I G A L I , le 15 février 1955.-
den

N°

Rappeler dans la réponse la date et le numéro.
In het antwoord vermelden : n° en dagtekening

Réponse au n°

Antwoord op nr

du 19
van

N° 861/R.A.-

ANNEXE

Bijlage

OBJET :

Voorwerp :

Monsieur l'Administrateur de Territoire
à
R U H E N G E R I .-

Rapport annuel AIMO 1954.-

Ruhengeri



12624

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que l'examen
de votre rapport annuel AIMO 1954 appelle les observations suivantes:p. 2 : vous n'avez pas tenu compte des instructions figurant au bas
de la page.La numérotation des s/chefferies du Bukonya se présente comme
suit:

n° I à 9	:	inchangé
n° IO	:	Mwumba (ancien n° I4)
n° II	:	Runyinya
n° I2	:	Mugunga
n° I3	:	Muzo°

p. 5 : Total des femmes soumises à l'I.S. : lire 7.2^I0 au lieu de
7.215

Total général: lire 7.251 au lieu de 7.256.-

p. 8 : cités indigènes: lire 0 au lieu de 1(En territoire de Ruhengeri, il n'existe pas de C.I. légalement
reconnue).Idem pour tous les renseignements concernant les chefs de
cités indigènes.p. IO : supprimer les indications figurant à la rubrique: chefs-adjoints
C.I.p. 20 :-Tribunaux de Territoire 1^{er} degré:Affaires en litige au I.I.54 : lire 46 au lieu de 9 (voir
R.A. 1953)

Litiges restant au 31.I2.54: lire 79 au lieu de 42.-

-Tribunaux de Territoire 2^e degré:Affaires en litige au I.I.54: lire 26 au lieu de 49 (voir
R.A. 1953)

Litiges restant au 31.I2.54: lire 35 au lieu de 58.-

p. 35 bis:Travailleurs industriels:Vous auriez dû mentionner le montant de la contrevaletur
de la ration dont bénéficient les travailleurs.(A votre tableau XVII - E. b. vous mentionnez notamment
3004 travailleurs touchant la ration).p. 44 : J'annexe un tableau rectificatif.-Allocations maternité: les soldats bénéficient de cette
allocation (indemnité de naissance).-

... / ...

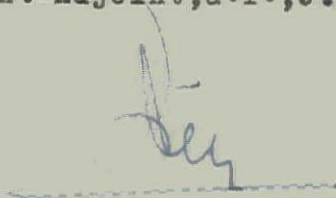
p. 48 : 1^{re}/ Total des habitations:

Ajouter: Gouvernement + C.A.C. : 35 habitations en matériaux durables non construites par OCAF -

2^{de}/ Habitations classées d'après le nombre de pièces:
6 pièces: lire 62 au lieu de 52.-

Je vous prie de porter les rectifications ci-dessus sur l'exemplaire du R.A. en votre possession et d'en tenir compte pour l'établissement du prochain rapport annuel.

Pour Le Résident du Ruanda, en route,
Le Résident-Adjoint, a.i., J.DENS.,



AU 31 DECEMBRE 1954.

NOMBRE DE PERSONNES AUXQUELLES S'APPLIQUENT LES SYSTEMES DE (12)

	Pensions vi- eilleses			Pensions in- validité			Retraites			Indemnités						Allocations maternité			Indemnité charge de famille.		
	A.	E.	As.	A.	E.	As.	A.	E.	As.	A.	E.	As.	A.	E.	As.	A.	E.	As.	A.	E.	As.
1 ²) Employés du Gouver- nement	-	-	-	473	II	-	24	II	-	473	II	-	473	II	-	18	-	-	216	II	I
2 ²) Employés des auto- rités	-	-	-	2289	-	-	-	-	-	2289	-	-	2289	-	-	-	-	-	238	-	-
3 ²) Employés d'entrepri- ses industrielles ou commerciales privées	-	I4	4	5129	I4	4	-	I4	4	5129	I4	4	5129	I4	4	-	-	-	-	I4	4
4 ²) Employés d'entrepri- ses agricoles privées	-	-	-	1908	-	-	-	-	-	1908	-	-	1908	-	-	-	-	-	-	-	-
5 ²) Autres catégories ou toutes catégories d'employés.	-	I3	-	401	I3	-	-	-	-	401	I3	-	401	I3	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	27	4	10200	38	4	24	25	4	10200	38	4	10200	38	4	18	-	-	454	25	4